



ANALYSTE – SANTE ET SECURITE DES USAGERS PREVENTION DES RISQUES LIES AUX TRAVAUX DANS LES BATIMENTS CSDM

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) possède un parc immobilier d'une valeur de plus de deux milliards de dollars pour lequel un ambitieux programme de réfection et de rénovation a été mis en place. En effet, dans le cadre de son plan d'accroissement de réalisation des projets de construction, elle investit plus de 300 millions de dollars annuellement pour la réhabilitation, l'agrandissement de ses immeubles, ainsi que la construction de nouvelles écoles. Elle met aussi en œuvre divers programmes touchant, entre autres, l'efficacité énergétique, l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées, la réhabilitation des sols et la qualité de l'air.

La CSDM recherche un-e analyste en santé et sécurité des usagers (SSU) au sein de l'équipe Environnement sain et sécuritaire du service des ressources matérielles, l'analyste SSU aura le mandat de coordonner les différentes actions afin d'assurer un environnement physique sécuritaire pour les activités des usagers de nos établissements lors du déroulement de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Plus particulièrement, l'analyste SSU aura à :

- Coordonner les mandats de surveillance SSU confiés à la firme externe retenue à cet effet.
- S'assurer que notre Guide SSU et nos Instructions techniques relatives à la gestion des contaminants soient connus et respectés.
- Effectuer, sur demande ou au besoin, certaines visites de chantier afin de s'assurer du respect des exigences SSU.
- Coordonner la production annuelle ou bisannuelle, d'un état de situation des chantiers visités par la firme externe.
- Actualiser au besoin : notre Guide SSU au périmètre des chantiers; nos Instructions techniques relatives à la SSU; nos procédures; nos documents d'appels d'offres pour retenir les firmes externes effectuant la surveillance SSU de nos chantiers.
- Supporter les chargés de projets à titre d'expert conseil sur les questions relatives aux éléments suivants : le rôle de maître d'œuvre; le plan de mobilisation; la définition de gestion des risques; la gestion d'incidents sur les chantiers, etc.
- Assurer un rôle d'interlocuteur avec les agents de prévention et/ou les inspecteurs CNESST.
- Collaborer potentiellement à toutes les étapes d'un projet et auprès de l'équipe multidisciplinaire, incluant les hygiénistes du travail et santé environnementale.
- Contribuer au développement et à la mise à jour d'outils; de mécanismes d'évaluation; de suivis périodiques et de reddition de compte.
- Assurer tout autre mandat ou action visant à éliminer ou limiter les risques associés aux travaux de construction pour les usagers des établissements scolaires et les résidants.

Être analyste à la CSDM, c'est

- Travailler au sein d'une équipe dynamique et engagée
- Avoir accès à des formations offertes par l'employeur et adaptées à sa fonction
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables :
 - ✓ Jusqu'à 78 640 \$ selon l'expérience et les qualifications
 - ✓ Fonds de pension public très intéressant
 - ✓ Assurances collectives
 - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles
 - ✓ Six semaines de vacances et plusieurs congés fériés
- Bénéficier de rabais d'employés (téléphonie, transport, lunetterie, matériel informatique, activités physiques, etc.)

Exigences et Qualifications

Satisfaire aux deux (2) critères de l'option A ou aux deux (2) critères de l'option B :

Option A

- 1) Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de 1^{er} cycle en environnement, ingénierie ou architecture doublé d'une formation complémentaire en santé et sécurité du travail.
- 2) Avoir minimalement 3 ans d'expérience en santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction.



**Commission
scolaire
de Montréal**

Option B

- 1) Être titulaire d'un diplôme universitaire de 2^e cycle en lien avec la santé et la sécurité au travail.
- 2) Avoir minimalement 3 ans d'expérience en santé et sécurité du travail sur les chantiers de construction.

Atouts

- Avoir une bonne connaissance des lois et politiques de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- Être titulaire de la carte ASP construction

Autres informations

Type de poste : poste régulier à temps plein

Supérieure immédiat : coordonnatrice du secteur Environnement sain et sécuritaire

Date d'entrée en fonction : dès que possible.

Pour Postuler

Faire parvenir par courriel les documents suivants:

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Diplôme *

Courriel : srm-recrutement@csgm.qc.ca

**Pour les études effectuées hors Québec faire parvenir l'évaluation comparative et non le diplôme.*

Date limite pour postuler : 5 février 2020

La CSGM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSGM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel de la CSGM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSGM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#)

Pour en savoir davantage sur la CSGM, consulter les sections [La CSGM](#) et [milieux de vie](#) de notre site Web.